

ATTESTATION DE COTISATION 2023

Vos références : A/20/20011

ENTREPRISE ADHÉRENTE : CHRONO 2 B AUTO-ECOLE
5 rue Gabriel Péri

20200 BASTIA

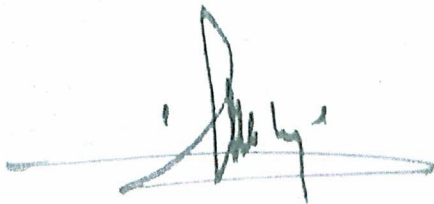
ORGANISME BÉNÉFICIAIRE : MOBILIANS CORSE
Le Mercure A
565 Rue Marcellin Berthelot
13290 AIX-EN-PROVENCE

Somme versée au titre de l'adhésion 2023 : **630,00€**

Chèque n°7920582 CREDIT AGRICOLE

Date 16/02/2023 et signature de MOBILIANS

**Le Président départemental de MOBILIANS
BDR
Patrick ESCUDIER**



Date et signature (cachet) de l'adhérent

AUTO-ECOLE CHRONO 2B
5, Rue G. PERI Rœ Revinco
20200 BASTIA 20290 BORGGO
Tél. 04 95 31 75 00 Tél. 04 95 36 09 62
Agr. 1902 B 00370 Agr. 1902 B 00050
Fax : 04 95 36 25 55
CIRCV 114 881 240

16/02/2023

NOTA : La prise d'effet du rattachement aux services du médiateur de Mobilians correspond à la date de souscription de votre adhésion à Mobilians et est valable tant que vous adhérez à Mobilians.

En cas de renouvellement de votre adhésion à Mobilians l'année suivante, cette couverture sera effective dès le 1er janvier, sous réserve que votre adhésion soit renouvelée au plus tard le 31 mars de l'année de souscription. Passé cette date, le rattachement aux services du médiateur prendra effet au jour du renouvellement de votre adhésion à Mobilians.

Pour rappel, la compétence du médiateur s'apprécie à la date de saisine de ce dernier par le consommateur.

MOBILIANS RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR : Le Mercure A, 565 Rue Marcellin Berthelot - 13290 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 90 00 97 - Mail : regionsud@mobilians.fr

Siège Social : MOBILIANS - 43 bis Route de Vaugirard CS 80016 - 92197 Meudon CEDEX
www.mobilians.fr